

Annexe I de l'arrêté du 18 décembre 2018 fixant la liste des titres professionnels du ministère du travail permettant la délivrance de l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux prévue par l'arrêté du 15 février 2012 relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution

Date de mise à jour : 31 Mars 2023

Notre analyse

Cette annexe précise le référentiel de compétences nécessaire à l'intervention à proximité des réseaux. Il est structuré en 3 parties correspondant aux 3 catégories de personnes devant disposer d'une AIPR.

Annexe I de l'arrêté du 18 décembre 2018 fixant la liste des titres professionnels du ministère du travail permettant la délivrance de l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux prévue par l'arrêté du 15 février 2012 relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution

Compétences préparant à l'intervention à proximité des réseaux

Des outils utiles à la mise en oeuvre



AIPR : quelle est sa durée de validité ?

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Qu'est-ce que l'AIPR ?

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)